



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Extension de l'entrepôt frigorifique TEDI, création d'un entrepôt REVERSE LOGISTIC et extension des quais de l'entrepôt EVA/PAC/TRADI sur le site SCA NORMANDE des Hauts de Glos

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCA NORMANDE

Raison sociale

SCA NORMANDE

N° SIRET

3 1 9 4 9 3 9 5 3 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

SA Coopérative à conseil administration

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☒ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39) Travaux, construction	Travaux et constructions qui créent une surface plancher supérieure ou égale à 10 000 m ²

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La plateforme logistique de la SCA NORMANDE à Glos a une surface d'environ 27 ha et comprend actuellement deux entrepôts : EVA/PAC/TRADI (produits alimentaires secs), et TEDI (produits alimentaires frais).

L'entreprise a pour projet d'étendre le bâtiment TEDI dans le prolongement de celui-ci avec l'ajout de deux nouvelles cellule d'environ 6 000 et 2400 m² et des locaux annexes (locaux sociaux, locaux techniques). En parallèle, il est prévu la construction d'un nouvel entrepôt pour l'activité de "reverse logistique" (transit de déchets provenant des magasins) de deux cellules de 3000 m² ainsi qu'une extension modérée des quais de réception et d'expédition de l'entrepôt EVA/PAC/TRADI.

Il est aussi prévu les voiries associées.

Les constructions s'effectueront au sein de l'emprise du site actuel .

4.2 Objectifs du projet

La SCA NORMANDE gère la réception et l'expédition de produits alimentaires et non alimentaires à destination des magasins E.LECLERC dans le département du Calvados et les départements limitrophes, ainsi qu'à l'export pour les DROM-COM via le port du Havre.

Le projet d'extension de l'entrepôt TEDI vise à augmenter la capacité de traitement des produits frais, qui va rapidement arriver à saturation sur le site. Cette capacité sera par ailleurs optimisée par la mise en place d'un trieur automatisé sur deux étages et dans le futur, d'un stockage automatisé dans l'extension. Cette extension vise aussi à rapatrier vers les cellules existantes le traitement des fruits et légumes actuellement effectué dans le site de Lisieux.

Le projet de REVERSE LOGISTIC vise créer un pôle de gestion des déchets sur le site. Ces déchets sont produits par l'activité du site mais aussi par celle des magasins, pour lesquels la SCA NORMANDE effectuera une prestation de regroupement et de transit.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet sera réalisé en une seule phase d'une durée de 18 mois environ, comprenant le gros oeuvre (terrassement, fondations, structure), le second oeuvre (électricité, couverture, revêtement, plomberie,...) et les voiries et aménagements divers.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité de la SCA NORMANDE sur ce site consiste :

- en la réception de produits de grande consommation (alimentaire,...) ou de produits frais, par poids lourds,
- au stockage de ses produits en cellules à température ambiante (produits alimentaires secs) ou à température contrôlée (produits frais).
- à la préparation des commandes des magasins,
- à l'expédition des produits.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site est actuellement soumis à autorisation au titre de la rubrique ICPE 1510 et IOTA 2.1.5.0 et à déclaration sous les rubriques ICPE 2925 et 4735.

Avec sa nouvelle extension, l'entrepôt TEDI (auparavant non classé) sera désormais soumis à déclaration sous la rubrique 1511.

L'entrepôt REVERSE LOGISTIQUE viendra modifier le volume autorisé pour la rubrique 1510 : l'ensemble sera désormais soumis à enregistrement du fait de la modification de l'intitulé de la rubrique 1510 dans la nomenclature.

L'activité de transit de déchets non dangereux sera soumise à déclaration sous la rubrique 2714.

Le site dans son ensemble reste soumis à autorisation au titre de la rubrique IOTA 2.1.5.0.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise bâtie supplémentaire (toute construction) Nouvelle voirie imperméable	18 975 m ² 13 857 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 2354 Voie : Boulevard Jean-Charles Contel
Lieu-dit : ZAC de Hauts de Glos
Localité : GLOS
Code postal : 1 4 1 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 9 ° 0 8 , 3 2 " N Lat. : 0 0 ° 1 8 , 3 8 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zone 1AUx du PLUi Lisieux Normandie

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☒ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'activité du site a été autorisée au titre de la rubrique 1510 dans sa configuration actuelle le 30 novembre 2018 après une enquête publique conduite du 21 août au 22 septembre 2018.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La plus proche est la Znieff de type I "La Courtonne et ses affluents" à 245 m au sud-ouest du site
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	Le plus proche est l'arrêté de protection biotope du "Cours d'eau du bassin versant de la Touques" à 2,9 km au nord du site
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRI de la Touques moyenne et de l'Orbiquet. Les aléas sont localisés le long de la Courtonne à 265 m du site.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approuvé en janvier 2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	La zone NATURA 2000 la plus proche est la zone du "Haut bassin de la Calonne" située à 9,8 km au nord-est du site
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	L'activité d'entreposage est très peu consommatrice d'eau, uniquement les sanitaires pour le personnel et les essais des installations de sprinklage. L'eau utilisée sur le site provient exclusivement du réseau public.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le cas échéant, les matériaux excavés seront conservés sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le site est alimenté par le réseau public d'eau potable suffisamment dimensionné au vu des faibles consommations liée à l'activité. Le site est raccordé au réseau collectif.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les travaux sont prévu dans l'emprise du site existant, régulièrement entretenu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site est suffisamment éloigné de la zone (9,8 km) pour que l'activité au sein des entrepôts n'ait pas d'impact direct. Un impact indirect pourrait être lié au trafic de camion mais aucune route susceptible d'être empruntée par les poids-lourds ne traverse la zone.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Construction sur une zone 1AUx exempte de boisements.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	D'après la base de données Géorisque, les parcelles du projet ne sont concernées que par des risques faibles (séisme, retrait gonflement des argiles, radon). Le risque inondation existe sur commune mais les zones d'aléas se trouvent le long de la Courtonne à 285 m au sud-est.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	L'activité de la SCA NORMANDE est la réception et l'expédition de produits de grande consommation et elle engendre donc du trafic de poids lourds. La SCA NORMANDE se situe à proximité d'axes routiers importants et l'évolution du trafic prévue n'est pas significative.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Dès la conception du projet, cet enjeu a été identifié notamment pour les installation de réfrigération. L'extension ne viendra pas modifier l'installation existante.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	L'éclairage sera limité au strict minimum nécessaire à la sécurité du personnel. Il s'agira d'un éclairage périphérique dirigé vers le sol.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Aucune installation de combustion ne sera présente sur le site hormis les groupes électrogènes associés aux installations de sprinklage. L'établissement n'est donc pas source de rejet atmosphérique hors la circulation des camions et des véhicules du personnel.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Un réseau séparatif collectera séparément les eaux pluviales, les eaux sanitaires et les eaux usées (vidange des autolaveuses). La modalité de rejet des eaux pluviales ne seront pas modifiées, le bassin de régulation/confinement actuel étant suffisamment
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	dimensionné. Le milieu aquatique de rejet restera la Courtonne.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux usées et eaux sanitaires sont traitées par le réseau collectif puis la station collective de Lisieux.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet étant l'extension d'un site existant, les filières de reprise des déchets sont déjà en place. Déchets non dangereux : essentiellement des déchets d'emballage (cartons, plastiques,...). Déchets dangereux : déchets de maintenance (huiles usagées, piles, batteries,...) Ces déchets sont repris par des sociétés agréées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le porter à connaissance transmis en Préfecture en parallèle à cette demande d'examen au cas par cas est fourni en annexe.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet consiste en l'extension d'un entrepôt frais dans le prolongement d'une plateforme logistique existante et la construction d'un nouvel entrepôt à température ambiante. Ce type d'activité est aujourd'hui bien connue et les prescriptions applicables à ce type d'établissement sont reconnues comme suffisantes pour réduire les impacts, notamment ceux liés au risque d'incendie.

Le projet intègre le traitement des eaux pluviales susceptibles d'être souillées et leur régulation et la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrières afin de réduire la consommation d'électricité prélevée sur le réseau public.

La pièce complémentaire transmise dans le cadre de cette demande d'examen au cas par cas est le porter à connaissance transmis en préfecture détaillant plus précisément le projet et comprenant des plans détaillés.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'extension d'une activité existante sur des terrains situés dans une zone à faible enjeu environnemental, destinée à accueillir ce type d'activité et en dehors de toute zone naturelle ou remarquable. Le projet génère peu d'impacts (pas de rejet d'effluent vers le milieu naturel, maîtrise des rejets d'eaux pluviales, pas d'installation de combustion, filières de reprise des déchets déjà en place, maîtrise du risque d'incendie) et devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Porter à connaissance transmis en Préfecture GES n°23067	☒
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom .

Prénom

Qualité du signataire .

À Lisieux

Fait le 01/09/2025



Signature du (des) demandeur(s)